



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

MASTER 2 DROIT PARCOURS PROTECTION DE L'ENFANCE (FORMATION CONTINUE)

2025/2026

Direction: Mme Carole HARDOUIN-LE GOFF
- Droit

DIPLÔME DÉLIVRÉ:
Master

DURÉE DES ÉTUDES:
Sur un an

MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT:
Formation continue

► PRÉSENTATION

Le décret du 30 Juillet et l'arrêté du 25 septembre 2008 relatifs à la formation des cadres territoriaux en charge de la protection de l'enfance prévoient une formation obligatoire de 240 heures minimum qui doit être suivie dans l'année qui suit la prise de fonction. Cette formation doit se dérouler sur une amplitude maximum de 18 mois.



Sur les 262 heures de la formation proposée par l'**Université Paris Panthéon Assas** en partenariat avec l'**Institut de psychoéducation**, 222 heures relèvent de la formation théorique et 40 heures relèvent d'un stage pratique dans une institution autre que celle d'appartenance.

► OBJECTIFS

Le Master offre une formation complète combinant toutes les matières des sciences sociales et humaines requises pour appréhender dans sa globalité et dans toute sa technicité la protection de l'enfance.

La formation vise, en l'occurrence, à permettre de situer la prévention et la protection de l'enfance dans une perspective historique et philosophique, à connaître les principes directeurs des théories et pratiques des sciences humaines concernant l'enfant et la famille, à maîtriser le dispositif de protection de l'enfance dans son cadre juridique, à être capable de se situer dans le dispositif de protection de l'enfance. L'étude des questions juridiques oscillant autour de la protection de l'enfance y est particulièrement développée, traversant tant le droit administratif, que le droit civil, pénal, international et européen.

Cette formation, adaptée à un public de professionnels intéressés par la protection de l'enfance, répond parfaitement aussi à la formation des cadres territoriaux telle que prévue et exigée dans le Code de l'action sociale et des familles.

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

► ADMISSION

NIVEAU D'ENTRÉE:
Bac +4

► PROFIL RECOMMANDÉ

Le niveau requis pour candidature est le **niveau Bac + 4**. À défaut, les candidatures seront examinées au vu de la **validation des acquis et de l'expérience professionnelle**.

La sélection des candidats sera effectuée sur dossier, suivie éventuellement d'un entretien.

La formation s'adresse :

- aux cadres de la protection de l'enfance ayant passé des concours administratifs (IRA voire INET - Institut national des études territoriales à Strasbourg).
- aux cadres d'associations gestionnaires de dispositifs de protection de l'enfance qui peuvent être titulaires de diplômes universitaires ou de diplômes professionnels comme le CAFDES (Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale) et le CAFERUIS (Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale).
- aux administrateurs *ad hoc*, aux avocats, aux assistants sociaux, aux psychologues, aux médecins, aux gendarmes, aux policiers, etc.

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

► ORGANISATION DES ÉTUDES

La formation se déroule sur un an (à partir de septembre) à raison de deux regroupements de deux à trois journées par mois. Elle a lieu au Centre de formation permanente de l'Université Paris Panthéon Assas. Pour correspondre aux exigences décrites dans l'arrêté du 25 Septembre 2008 et à l'avis du Conseil national de la protection de l'enfance rendu en 2017, la formation proposée se compose de 6 modules.

► PROGRAMME

Module 1 : Approches historique, philosophique et juridique de la prévention et de la protection de l'enfance (18H)

- Repères historiques et philosophiques de la place de l'enfant dans les sociétés
- Évolution et mise en perspective de la législation et des politiques de protection de l'enfance
- Comparaison européenne et Convention internationale des droits de l'enfant.
- Organisation, fonctionnement et financement du dispositif de protection de l'enfance
- Stratégie, types d'intervention et conséquences de ces interventions : de la prévention à la prise en charge
- Introduction au droit de la protection de l'enfance

Module 2 : Droits de la protection de l'enfance (80 h)

- Droit administratif (responsabilité administrative des différents acteurs ; responsabilité administrative de l'Aide sociale à l'enfance et des opérateurs associatifs)
- Droit civil (filialité, autorité parentale, tutelles, adoption, responsabilité civile des différents acteurs...)
- Droit pénal (responsabilité pénale des différents acteurs ; droit pénal spécial des agressions sexuelles...)
- Droit international

Module 3 : Principes directeurs des théories et pratiques des sciences humaines concernant l'enfant et la famille et apports cliniques (30h)

- Les principes directeurs des théories et concepts des sciences humaines et neuro sciences dans le champ de la protection de l'enfance
- Modèles familiaux et leurs évolutions, diversités culturelles
- Étapes du développement et ses troubles
- Rôle des parents et autres adultes dans la construction de l'enfant
- Dysfonctionnements parentaux-pathologie du lien parents-enfants
- Violences à enfants : maltraitance, négligence, carence et victimologie
- Sociologie de la jeunesse

Module 4 : Cadre législatif et réglementaire de la justice des mineurs et aspects procéduraux de la protection de l'enfance (54H)

- Missions et organisation de la justice des mineurs. Compétence du juge des enfants
- Évaluation des situations familiales et processus de décision
- Stratégie, types d'intervention et conséquences : de la prévention à la prise en charge

Module 5 : Encadrement et animation du dispositif de protection de l'enfance (40h)

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

Ce module se compose de 30H d'enseignement et de 10H de tutorat pour la réalisation d'un mémoire professionnel qui donnera lieu à une soutenance. Pour les 30H d'enseignement :

- Éthique et secret professionnel
- Accompagnement et animation d'équipe pluriprofessionnelle
- Organisation de la participation et de l'implication des familles
- Construction de repères communs en matière de méthodologie et modes d'action
- Participation à l'animation et à l'évaluation du dispositif de protection de l'enfance et des outils (observatoire, cellule, schéma...)
- Coordination avec les autres acteurs de la protection de l'enfance

Module 6 : Stage pratique de 40 H

Ce stage a lieu dans une structure en lien avec la protection de l'enfance.

Total formation : 262 heures dont 222 heures d'enseignement et 40 heures de stage.

► PLUS D'INFORMATIONS

<http://cfp.assas-universite.fr/en/node/38867>

► OUVERTURE DES CANDIDATURES

Du 1er avril au 30 avril 2025

► CONTACT

Daniel Magalhães Costa

daniel.magalhaes-costa@u-paris2.fr

Tel : 01 53 63 86 15 (ou 25)

► COÛT DE LA FORMATION

7.500€ + droits d'inscription à l'Université

► CERTIFICATIONS

Numéro RNCP : 38206

Ce diplôme est éligible au [Compte Personnel de Formation](#) (CPF)



MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université